

CQP Responsable d'exploitation de stationnement

RNCP13715 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	340
Code(s) ROME	K2503, K2501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	19/01/2017

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

<http://www.anfa-auto.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Responsable d'exploitation de stationnement assure la responsabilité, gère et organise l'activité d'un ou plusieurs sites de stationnement en prenant en compte les aspects commerciaux et règlementaires. Il encadre le personnel/ les collaborateurs de l'exploitation.

Sur le plan administratif et commercial :

- il accueille, assiste et traite les demandes de la clientèle en face à face
- il informe et renseigne les clients sur les produits et offres commerciales (offres ponctuelles ou permanentes, services complémentaires (ex. prêt de vélos...))
- il commercialise les services du parc (réalise les ventes, propose et met en œuvre des actions commerciales)
- il renseigne les documents de suivi d'activité et de reporting, s'assure de la validité des documents commerciaux, et suit la gestion des litiges dans le cadre des procédures de l'entreprise
- il réalise également les encaissements et les rapprochements en application des procédures de l'entreprise ainsi que la collecte des fonds en application des règles de sécurité.

Sur le plan technique et en application de procédures strictes :

- il veille au bon fonctionnement des équipements (péages, bornes de paiement...) et remet en état de fonctionnement le cas échéant
- il réalise des travaux électriques hors tension sur l'éclairage en particulier
- il procède au nettoyage des locaux (sol, machines) en utilisant les produits et instruments adaptés
- il connaît les équipements de sécurité (surveillance des risques majeurs : feu-eau-CO), en cas d'alerte il met en œuvre les procédures adaptées,
- il s'assure de la conformité du parc à la réglementation en matière de sécurité, de la maintenance des équipements de sécurité
- il forme les agents à l'application des procédures/ règles de sécurité et aux conduites à tenir en cas de survenance d'un risque majeur.

Sur le plan managérial :

- il encadre au quotidien une équipe
- il définit des objectifs individuels et collectifs
- il mène des entretiens (évaluation, recrutement...)
- il identifie les besoins en formation des collaborateurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- répondre à une demande client en respectant les critères de qualité et de satisfaction client
- développer l'activité économique d'un parc par la commercialisation des produits et services
- gérer l'ensemble des documents commerciaux, de reporting et les réclamations client
- réaliser les activités d'encaissements, de collecte dans le cadre des règles, consignes et procédures en vigueur
- organiser, gérer la sécurité et la maintenance des équipements de sécurité du parc
- assurer la formation de ses collaborateurs
- utiliser, entretenir et réaliser la maintenance courante de l'ensemble des équipements d'un parc, dont les interventions électriques supposant l'habilitation BOH0V, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- réaliser les activités de nettoyage d'un parc dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- gérer et organiser l'activité d'un parc
- accompagner les salariés dans l'acquisition des compétences et la réalisation de leur activité
- manager et animer individuellement et collectivement une équipe de collaborateurs
- appliquer les règles, procédures et consignes de sécurité
- mettre en œuvre des comportements adaptés en fonction des risques
- situer son activité dans l'entreprise et son environnement professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi est exercé le plus fréquemment dans toutes les entreprises ayant une activité d'exploitation de parc et de stationnement de véhicules, quelle que soit leur taille.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable d'exploitation de stationnement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 631 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X60 — Concierges · tension 2/5 (Faible) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 733
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	24 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Evaluateur mandaté par la CPN + jury paritaire.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 19/01/2017

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35868

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13715/>